

AIDE MUNICIPALE 30€

de réduction sur les licences sportives des jeunes martégaux



Credit Shutterstock

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire et économique, la Ville attribue une aide exceptionnelle, sous forme de réduction immédiate de 30 euros pour toute licence sportive fédérale prise avant les vacances d'automne auprès des associations de Martigues.

Cette aide exceptionnelle s'adresse à tous les martégaux jusqu'à 15 ans révolus au 31/12/2020. Elle peut se cumuler, pour les jeunes concernés, avec l'aide attribuée par le Conseil Départemental.

Infos 04 42 44 32 10

www.ville-martigues.fr

 Ville de Martigues - Officiel

 ville de
Martigues